

QUOTIDIENNE :

- Q1. Vérifiez les dates d'ouverture des bidons de Soluscope P, Soluscope A, et Soluscope C. Les produits ont une durée de vie de deux mois après ouverture.
- Q2. Brossez la grille de fond de cuve dans un nettoyant décontaminant et la remettre en place.
- Q3. Nettoyer le pourtour de la cuve et l'intérieur sur environ 5 cm avec de l'alcool. **Ne pas utiliser d'acétone.**
- Q4. Vérifier le besoin éventuel de remplacement du filtre à eau terminal 0,2µm (suivant mention "Début colmatage filtre 0,2µm" sur le dernier ticket de traitement d'endoscope) et dans tous les cas lancer un cycle 6 d'auto désinfection.
- Q5. Sécher les connectiques et désinfectez les raccords avec un spray désinfectant pour surfaces. Vérifier l'absence de plicatures. Lubrifier les connecteurs de test d'étanchéité avec de l'huile silicone. **Stockez les connectiques dans un endroit propre et sec, si possible à la verticale pour un meilleur égouttage.** Toute connectique défectueuse doit être déclarée hors service.
- Q6. Assurez-vous que tous les tickets imprimés par la machine durant la journée ont bien été retirés et classés. **Y compris les tickets des cycles interrompus.**

HEBDOMADAIRE, A FAIRE AVANT L'ENTRETIEN JOURNALIER :

- H1. Vérifiez la date indiquée sur le filtre à eau terminal 0,2 µm Elle ne doit pas excéder **90 jours.**
- H2. Vérifiez la date du dernier changement des cartouches indiquée sur les carters. **Elle ne doit pas excéder 90 jours.**
- H3. Vérifiez la date indiquée sur le filtre à air. **Elle ne doit pas dépasser 1 mois.**
- H4. Vérifiez que la fiche de suivi est correctement remplie par les utilisateurs.

MENSUELLE :

- M1. Faites un prélèvement de la machine. Contactez votre distributeur. Pour la France , contactez Qualification, Contrôle, Maintenance.

ANNUELLE ou 2000 cycles (le plus court des deux termes) :

- A1. Faites effectuer une maintenance préventive de votre Soluscope. Contactez votre distributeur. Pour la France, contacter QCM.
- A2. Faites qualifier votre Soluscope en accord avec les dispositions de la norme européenne 15883-4 portant sur les laveurs. Contactez votre distributeur.



En cas de détection de traces blanches sur l'endoscope et dans la cuve, vérifiez le degré TH de l'eau et contactez votre SAV.

IMMOBILISATION :

- I1. Si votre Soluscope doit être arrêté pour une durée de 72 heures ou plus, contacter votre distributeur afin qu'il vous donne les instructions à suivre pour procéder à cette immobilisation. Pour la France, contacter QCM.